ASTP
ASSOCIATION POUR LE SOUTIEN
DU THÉÂTRE PRIVÉ

Communiqué de presse

# L'ASTP installe ses nouvelles instances de gouvernance et se projette dans la réforme du régime des aides à venir

Paris, le 12 juin 2025

---

**Le 11 juin 2025 s'est tenue la première séance du Conseil d'Administration de l'Association pour le Soutien du Théâtre Privé sous son nouveau format,** né de la réforme de la Gouvernance votée le 10 avril dernier.

À cette occasion, **David ROUSSEL a été réélu à la présidence de l'ASTP**, pour un mandat de trois ans, auquel se portait également candidat Frédéric BIESSY, directeur notamment de la SCALA Paris.

**Les prochaines étapes vont permettre d'accélérer la transformation de l'ASTP en organisme d'intérêt général pour la filière théâtrale privée.**

**Réforme des aides -** La nouvelle gouvernance, en lien avec le Conseil professionnel met désormais le cap sur la réforme des aides, et se donne pour objectif une entrée en vigueur des nouveaux régimes de soutien au 1er janvier 2026.

**Mise en œuvre du dispositif d'affiliation au 1er septembre 2025 -** Le Conseil d'administration a également adopté des modifications de ses statuts et de son règlement intérieur en réponse à l'une des préconisations formulées par le rapport de l'Inspection Générale des Affaires culturelles (IGAC) paru en 2024, à savoir le fait de ne pas réserver ses aides aux seuls adhérents de l'association. À compter du 1er septembre prochain, entrera en vigueur la notion d'affiliation, qui doit être comprise comme un dispositif de pré-sélection administratif permettant l'accès au régime des aides une fois que la réforme des aides sera finalisée.

**Déclaration du Président David Roussel :** *« L'ASTP est un outil fondamental pour le dynamisme et la vitalité de la scène théâtrale privée contemporaine, qui prend aujourd'hui à bras le corps la nécessité d'évoluer et d'élargir son action dans l'intérêt général de notre secteur.*

*Après avoir participé aux côtés de Pascal Guillaume à l'ouverture nationale des dispositifs d'aide de l'ASTP, nous avons œuvré, avec la Déléguée Générale Anne-Claire Gourbier et l'ensemble des acteurs de la filière, à la réforme de la gouvernance qui a abouti en avril dernier.*

*Il nous faut maintenant rénover les leviers de soutien économique de l'Association et renforcer notre accompagnement structurant de la filière sur tous les enjeux transversaux, un chantier qui guidera les premiers mois de mon mandat. »*

ASTP
ASSOCIATION POUR LE SOUTIEN
DU THÉÂTRE PRIVÉ

## Un conseil d'Administration composé de 18 membres

**dont 7 sont désignés[1] par le nouveau Conseil Professionnel de l'Association**

**7 membres de droit :**

- Christopher MILES Directeur Général de la Création artistique *pour le ministère de la Culture* ;
- Géraldine MERCIER Déléguée au Théâtre et aux arts associés *pour le ministère de la Culture* ;
- Laurent ROTURIER Directeur régional des affaires culturelles d'Ile-de-France *pour le ministère de la Culture ;*
- Dominique KIELEMOËS *pour la Maire de Paris* ;
- Marie-Christine LEMARDELEY *représentant la Maire de Paris* ;
- Linda CORNEILLE, *représentante de la SACD et Vice-Présidente de l'Association à ce titre* ;
- Jean-Philippe LEFEVRE, *pour la FNCC* dont il assure la présidence.

**7 membres nommés par le Conseil Professionnel réuni les 29 avril et 21 mai 2025 :**

- Caroline VERDU (Ekhoscènes), Fabrice ROUX (La Scène indépendante) et Morgan SPILLEMAECKER (Ekhoscènes) *au titre du collège employeurs* ;
- Thierry BORDAS D'ARMOR (UNSA), René FONTANARAVA (CFDT) et Claire SERRE-COMBE (Vice-Présidente de l'Association), *au titre du collège des salariés* ;
- Marc PERROT (SACEM) *au titre des Organismes de Gestion Collective*.

**4 personnalités qualifiées nommées par la Ville de Paris et le ministère de la Culture**

Sont désignés par le ministère de la Culture :

- David ROUSSEL, directeur du Théâtre des Béliers comme directeur d'un théâtre producteur privé parisien ;
- Christophe SEGURA, directeur de Marilu Production, comme producteur / tourneur privé ;
- Julien PONCET, directeur du théâtre Comédie-Odéon (Lyon) en tant que directeur d'un théâtre producteur privé de région.

Est désigné par la Ville de Paris :

- Frédéric BIESSY, directeur notamment de la Scala Paris, en tant que directeur d'un théâtre producteur privé parisien.

[1] Conformément aux articles 5.1 et 6.1 des statuts de l'association

ASTP
ASSOCIATION POUR LE SOUTIEN
DU THÉÂTRE PRIVÉ

## Un conseil professionnel composé de 17 membres

| ORGANISME | Prénom | NOM | Suppléant | Collège |
|---|---|---|---|---|
| ADAMI | Nadine | TROCHET | Mathilde CARMET | OGC |
| CFE-CGC | Yannick | HEURTAULT | | Salariés et travailleurs |
| EKHOSCENES | Caroline | VERDU | Bénédicte DUBOIS | Employeurs |
| EKHOSCENES | Sébastien | AZZOPARDI | Camille TORRE | Employeurs |
| EKHOSCENES | Thibaud | HOUDINIERE | Maria PIPAUD | Employeurs |
| EKHOSCENES | Clément | POUILLOT | Thierry PATRU | Employeurs |
| F3C CFDT | René | FONTANARAVA | | Salariés et travailleurs |
| FNSAC-CGT | Maxime | SECHAUD | | Salariés et travailleurs |
| FNSAC-CGT SNAM | Philippe | GAUTIER | Karine HUET | Salariés et travailleurs |
| FNSAC-CGT SNMS | Cyril | LE GRIX | Sarah VEYRON | Salariés et travailleurs |
| FNSAC-CGT SYNPTAC | Claire | SERRE-COMBE | | Salariés et travailleurs |
| LA SCENE INDÉPENDANTE | Audrey | MONNIN | François VOLARD | Employeurs |
| LA SCENE INDÉPENDANTE | Fabrice | ROUX | Marion GENDRON-DURAND | Employeurs |
| SACD | Isabelle | COUNIL | Isabelle CORNILLE | OGC |
| SACEM | Marc | PERROT | Cécilia CALLY | OGC |
| SCENE ENSEMBLE | Sophie | LOROTTE | Emmanuel PLASSARD | Employeurs |
| UNSA | Thierry | BORDAS D'ARMOR | Serge VINCENT | Salariés et travailleurs |

**Contact presse**

Ghislaine PLUS : gplus@astp.asso.fr / 06 83 64 27 12

ASTP
ASSOCIATION POUR LE SOUTIEN
DU THÉÂTRE PRIVÉ

## Qu'est-ce que l'ASTP ?

**L'Association pour le soutien du théâtre privé est l'organisme d'intérêt général des professionnels de la filière du spectacle théâtral privé.** Sa mission, depuis 1964 : soutenir la prise de risque des théâtres privés producteurs et des producteurs-tourneurs afin d'encourager le dynamisme de la production théâtrale française privée contemporaine.

Placée sous la tutelle du ministère de la Culture et de la Ville de Paris, l'ASTP est investie d'une mission de service public pour financer son action de soutien économique à la filière : recouvrer la taxe sur la billetterie des spectacles de théâtre. Cette ressource, complétée par des financements publics, est notamment redistribuée à travers ses dispositifs de soutien à la prise de risque à la production.

Elle inscrit son action dans une perspective nationale et accompagne les professionnels sur les enjeux structurants de la filière, notamment la transition écologique, la transformation numérique, les enjeux de parité / diversité. Elle développe également un axe dédié à l'observation afin de mieux objectiver la connaissance de la filière.

Enfin, l'ASTP a géré, à la demande du ministère de la Culture, les fonds d'urgence et de compensation liés à la crise sanitaire. Plus de 45 M€ d'aides exceptionnelles financées par l'Etat ont été ainsi distribuées à la filière théâtrale depuis 2020.